

Désormais autorisé, l'abattage des bœufs directement à la ferme suscite un grand intérêt

Animaux de rente
Une nouvelle ordonnance permet explicitement la mise à mort à l'écurie ou au pré. Pourquoi des éleveurs préfèrent-ils voir leurs bêtes mourir chez eux? Témoignages.

«Ils résistent, ne veulent pas monter dans le camion, être séparés de leurs congénères. Ça fait mal de les voir ainsi.» Agricultrice à Apples (VD), Carole Schmid a le cœur en peine quand elle emmène ses bœufs à l'abattoir. Comme de nombreux éleveurs suisses, elle attendait donc avec impatience ce mercredi. Car le 1^{er} juillet marque l'entrée en vigueur de la nouvelle ordonnance sur «l'abattage d'animaux et le contrôle des viandes». Un texte qui permet aux paysans de mettre à mort leurs bœufs à domicile, après avoir reçu l'autorisation du Canton.

Pour ses partisans, l'abattage à la ferme représente la forme de mise à mort la plus respectueuse du bien-être animal. L'avantage? La méthode épargne aux bovins le stress du transport jusqu'à l'abattoir et de l'arrivée dans un environnement inconnu. Ces dernières années, une poignée d'exploitations ont obtenu une dérogation pour tirer elles-mêmes les bêtes ou faire venir un boucher sur place. En l'absence de base légale claire, les autorisations n'ont parfois été accordées qu'au prix de fastidieuses démarches.

«Un grand jour!»

La nouvelle législation autorise désormais expressément la pratique. Le cadre légal impose cependant de strictes conditions destinées à garantir la protection des animaux et les normes d'hy-



Cäsar Bürgi est l'un des rares agriculteurs du pays à avoir reçu une dérogation pour abattre lui-même ses bêtes dans son étable de Holderbank (SO). JEAN-PAUL GUINNARD

giène. Pas plus de soixante secondes ne peuvent par exemple s'écouler entre l'étourdissement et la saignée de l'animal. Le voyage jusqu'à l'abattoir ne peut pas durer plus de quarante-cinq minutes après le saignement. Les exploitants peuvent mettre à mort les bovins dans l'écurie ou dans un pré. Dans ce dernier cas, un vétérinaire officiel doit surveiller

«On sait que le stress peut générer de la viande de moins bonne qualité»

Pierre-François Gobat
Vétérinaire cantonal de Neuchâtel

le tir et la saignée.

Pour Éric Meili, conseiller à l'Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL), l'entrée en vigueur de l'ordonnance représente l'aboutissement de longs efforts pour démocratiser cette méthode d'abattage, avec le soutien notamment de l'association de défense des animaux Quatre Pattes. «C'est un grand jour!» se réjouit-il. Une centaine d'agriculteurs lui ont exprimé leur souhait d'offrir une mort plus douce au bétail, rapporte-t-il. Parmi eux, une vingtaine d'éleveurs romands, y compris des Genevois et des Vaudois.

Pour Carole et Jakob Schmid, à Apples, l'abattage à la ferme renforcerait le souci de durabilité qui imprègne leur ferme bio. «C'est une question de respect des bêtes», plaide l'agricultrice. Lui aussi dans les starting-blocks,

Hanno Schmid, éleveur aux Pommerats (JU), évoque aussi comme atout une meilleure sécurité du travail. «Charger et décharger les bêtes n'est pas sans risque.»

Investissements requis

S'il affiche de nombreux avantages, l'abattage à la ferme ou au pré nécessite aussi des investissements, comme l'achat d'une remorque où suspendre les bœufs. Des coûts qui devraient se répercuter sur le prix. Combien faudra-t-il payer en plus? Hanno Schmid ne peut pas encore le dire, mais il réfléchit à se regrouper avec d'autres éleveurs pour partager frais et outils. «Nous aurons une idée plus précise des coûts quand nous connaîtrons les conditions de mise en œuvre cantonales.»

Les exploitations intéressées doivent donc patienter avant de déposer une demande d'autorisation, le temps que l'Association des vétérinaires cantonaux élabore des lignes directrices sur une série de détails pratiques. Elle bénéficiera des acquis des Cantons ayant déjà délivré des dérogations. Comme celui de Neuchâtel, où Pierre-François Gobat a accordé en 2019 deux autorisations, les seules de Suisse romande. Il se dit très satisfait de ces expériences. «L'animal est beaucoup plus serein dans un environnement familial. Au moment de la mise à mort, il ne voit rien venir.»

Le Neuchâtelois s'attend à ce que les directives soient prêtes d'ici à fin 2020. Il est certain que la pratique gagnera alors en popularité. «Mais elle restera marginale, souligne-t-il. Les exigences élevées et les investissements nécessaires constitueront un frein. J'imagine cependant qu'un tel produit sera recherché. Et l'on sait que le stress peut générer de la viande de moins bonne qualité.» **Signature**

Asie



Des partisans prochinois à Hong Kong célèbrent au champagne la sécurité nationale qui punira de lourdes peines les actes jugés communiste chinois. AFP

Pékin met au pas

La Chine promulgue une loi qui vise à museler toutes les voix dissidentes dans l'ancienne colonie britannique.

Zhifan Liu Pékin

C'est un tournant dans l'histoire de l'ancienne colonie britannique, qui verra désormais des agences de sécurité chinoises opérer sur son sol, traquant tout acte de «séparatisme», de «terrorisme», de «subversion» et «de collusion avec les forces étrangères», des crimes passibles d'une peine pouvant aller jusqu'à la prison à perpétuité.

La loi de sécurité nationale à Hong Kong, rendue publique mardi soir, avec effet immédiat, pose un nouveau cadre juridique dans la ville. De facto, elle met fin au principe «un pays, deux

systèmes» qui régissait Hong Kong depuis 1997 et lui conférerait une relative autonomie face à la Chine continentale.

«Un glaive» sur la tête

Les 162 délégués du comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, qui ont voté à l'unanimité l'adoption de cette loi, étaient les seuls à connaître la teneur exacte de ce texte. Même Carrie Lam, cheffe de l'Exécutif de Hong Kong, avouait ne pas avoir eu le texte sous les yeux. Cela ne l'a pas empêchée de soutenir ce vote et d'affirmer que la loi ne viserait qu'une «très petite minorité» de citoyens hongkongais. Pékin de son côté s'est félicité d'une loi présentée comme «un glaive» suspendu sur la tête des hors-la-loi.

Le texte a été promulgué à la veille du 1^{er} juillet, date anniversaire de la rétrocession de Hong Kong à la Chine, traditionnellement marquée par des manifestations du mouvement prodémocratie. Mais pour la première fois depuis 2003, le défilé a été inter-

«TikTok Grandma», la grand-

États-Unis

Mary Jo Laupp, une pianiste de l'Iowa, avait lancé sur TikTok le boycott du meeting de Donald Trump à Tulsa. Elle a été engagée par la campagne de Joe Biden.

«Réservez vos billets et faites en sorte qu'il se retrouve seul sur scène, qu'en dites-vous?» Le 11 juin, lorsque Mary Jo Laupp a publié sur son compte TikTok, une application de partage de vidéos populaire auprès des jeunes, cet appel au boycott du meeting de Donald Trump à Tulsa, cette grand-mère tatouée de 51 ans ne s'imaginait pas l'impact qu'aurait son idée. Sa vidéo est devenue virale. Et le président, qui avait annoncé fièrement que plus d'un million de militants voulaient le voir pour son retour en campagne, s'est retrouvé le 19 juin à Tulsa dans une arène remplie à un tiers seulement de sa capacité.

Les jeunes utilisateurs de TikTok ont aussitôt revendiqué

leur rôle dans l'humiliation infligée au président des États-Unis et Mary Jo Laupp, une pianiste vivant dans l'Iowa (Midwest), a été baptisée «TikTok Grandma» (Grand-mère TikTok) sur le réseau social. «Ces deux dernières semaines ont été intéressantes», nous glisse-t-elle. «Le soir du meeting de Donald Trump, je célébrais l'anniversaire de ma petite-fille lorsque l'une de mes amies m'a contactée pour me dire: «Tu as vu les rangées de sièges vides?» Vingt minutes plus tard, alors que mon téléphone portable ne cessait de recevoir des messages, une responsable d'un groupe affilié à la campagne de Joe Biden m'a appelée.»

Comme l'a révélé la semaine dernière le «New York Times», Mary Jo Laupp a été recrutée par la Biden Digital Coalition, une organisation chargée de promouvoir le candidat démocrate à la présidentielle sur les médias sociaux. La quinquagénaire, qui ne s'était inscrite sur TikTok qu'en mai, a été chargée d'élaborer des campagnes en faveur de l'ancien

Libre circulation

Partis au front pour défendre les Bilatérales

L'initiative «pour une immigration modérée» menace non seulement l'économie, mais aussi la recherche ou encore le bien-être des Suisses. Les partis parlementaires, sauf l'UDC, ont égrené mardi les travers du texte, qui veut abolir la libre circulation des personnes avec l'Union européenne pour assurer la mise en œuvre du texte contre l'immigration de masse. Un oui le 27 septembre entraînerait la chute de six autres accords liés, à savoir la totalité des Bilatérales I, a expliqué Andrea Caroni (PLR/AR) devant la presse à Berne. **ATS**

Coronavirus

Fin de la mission de l'armée et de la protection civile

L'engagement de l'armée et de la protection civile dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid-19 a pris fin mardi. Les 6000 militaires participant à la mission Corona 20 ont accompli 320'000 jours de service en faveur du système de santé, de l'Administration fédérale des douanes (AFD) et des polices cantonales. Mobilisés dans tous les cantons depuis la mi-février, 24'000 membres de la protection civile ont, eux, participé à l'intervention coronavirus, surtout dans les services de santé (300'000 jours de service). **ATS**

Les psychologues l'assurent: leur indépendance permettra des économies

Assurance maladie
Une étude montre que faciliter le remboursement des thérapies données par les psychologues réduirait les frais pour la société.

Nouvel épisode dans le débat sur les soins psychiques. Étude à l'appui, la Fédération suisse des psychologues (FSP) assure que des économies de plus de 500 millions de francs seront possibles si les psychologues-psychothérapeutes sont plus facilement remboursés par l'assurance obligatoire. Selon une analyse du Bureau d'études de politique du travail et de politique sociale (BASS) et du bureau Conseil et Analyses (B&A), ces bénéfices liés au fait que la population aura un meilleur accès aux traitements compenseront à terme les coûts dus à l'offre supplémentaire.

Le Conseil fédéral a proposé l'été dernier que les psychologues-psychothérapeutes qui exercent à titre indépendant soient pris en charge par l'assurance de base, à condition qu'un médecin ait prescrit le traitement. Aujourd'hui, ils doivent travailler sous la surveillance d'un psychiatre (qui a un diplôme de médecin) et dans ses locaux pour être remboursés de la sorte.

En janvier, SantéSuisse a présenté une étude du bureau de recherches bâlois BSS, montrant quels seraient les coûts d'un tel système. Le responsable du département Bases fondamentales

de la faïtière des assureurs, Christoph Kilchenmann, s'attendait alors à une hausse des frais pour l'assurance de base entre 250 millions et un demi-milliard de francs par année si aucune mesure n'était prise pour restreindre l'offre.

Manque de soins

Avec la nouvelle publication, la FSP lui répond. Selon elle, le modèle actuel entraîne de longues attentes, pouvant conduire à des troubles mentaux chroniques, des séjours hospitaliers coûteux et des arrêts de travail. Le BASS et le B&A estiment que ce manque de soins concerne environ 7,8% de la population, soit quelque 400'000 personnes pour le secteur ambulatoire.

«Pour chaque franc investi, on peut s'attendre à un bénéfice de 1 fr. 60 à 3 fr.»

Désirée Stocker Coauteure de l'étude du BASS et du B&A

Même avec la réforme, tous ces gens ne seront pas suivis, ne serait-ce que parce qu'il n'y aura pas assez de professionnels. Les chercheurs partent du principe qu'environ 100'000 patients supplémentaires pourraient être pris en charge. Cela induirait une hausse